

Demande de subvention communale pour l'exercice

La Commune de Villers-le-Bouillet traite vos données à caractère personnel conformément au Règlement général sur la protection des données (Règlement (UE) 2016679 du 27 avril 2016) dans le cadre de la demande et l'octroi de subvention aux associations villersaises des pensionnés de la commune de Villers-le-Bouillet.. Les données à caractère personnel sont conservées durant la durée légale de conservation des pièces justificatives des comptes communaux.

Pour de plus amples informations ou pour exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression de vos données, envoyez un e-mail à dpo@villers-le-bouillet.be ou un courrier à la Commune de Villers-le-Bouillet – DPO, rue des Marronniers 16, 4530 Villers-le-Bouillet.

Dénomination de l'Association :

Forme juridique de l'Association :

Siège social :

.....

Compte en banque : BE

Nom et prénom du Président :

Adresse du président :

.....

N° de téléphone du Président :

Nom et prénom du Secrétaire :

Adresse du secrétaire :

.....

N° de téléphone du Secrétaire :

Nom et prénom du Trésorier :

Adresse du trésorier :

.....

N° de téléphone du Trésorier :

UTILISATION PREVUE POUR LE SUBSIDE :

.....

.....

.....

DECLARE SUR L'HONNEUR NE PAS DEVOIR RESTITUER UNE SUBVENTION PRECEDEMMENT RECUE

Signature